



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Réf. : CL/4141

Objet : **Sous-Directeur général pour la culture (ADG)**
Secteur de la culture
Paris, France
CLT-001

Madame, Monsieur,

Je tiens à vous informer que j'ai décidé d'afficher le poste de Sous-Directeur général pour la culture à Paris (France).

Je vous adresse ci-joint des renseignements sur les fonctions attachées à ce poste, ainsi que sur les titres, l'expérience et les compétences requis.

Comme vous le savez, le Secrétariat accorde une grande importance à la répartition géographique et à l'égalité entre les sexes, en particulier au niveau des postes de direction. Je vous serais donc reconnaissante de bien vouloir m'aider à assurer un meilleur équilibre géographique, ainsi qu'une représentation équitable des femmes, en encourageant des personnes compétentes et qualifiées à faire acte de candidature.

Pour être pris en considération, les candidats à ce poste doivent présenter leur candidature en ligne, sur la page du site Web de l'UNESCO consacrée aux [Carrières](#), dès que possible et bien avant la date de clôture et s'assurer que leur dossier a bien été réceptionné par le système. Les candidats recevront automatiquement par courriel un accusé de réception confirmant l'enregistrement de leur candidature.

Toutes les candidatures devront être dûment présentées au plus tard le **18 janvier 2016**. Pour toute demande d'information, veuillez adresser un courriel à staffingteam@unesco.org.

Les candidats qui n'ont pas aisément accès à l'Internet peuvent, à titre exceptionnel, envoyer leur dossier de candidature par courrier postal à l'adresse suivante, en rappelant le numéro du poste : « **CLT-001** » :

Directrice
Bureau de la gestion des ressources humaines (HRM)
UNESCO
7 place de Fontenoy
75352 Paris 07-SP
France.

Pour garantir l'égalité de traitement entre tous les candidats, seules les candidatures reçues à cette adresse dans le délai indiqué pourront être étudiées.

Chaque dossier de candidature comprendra un curriculum vitæ détaillé et indiquera le nom de personnes pouvant fournir des références sur l'intéressé(e). Le curriculum vitæ peut être soumis en anglais ou en français, de préférence au moyen du formulaire officiel de l'UNESCO, et doit fournir les renseignements suivants : date et lieu de naissance ; nationalité actuelle ; sexe ; études universitaires ; poste actuel et postes précédents ; domaines de spécialisation ; publications ; connaissance des langues et, en particulier, aptitude à écrire, parler et comprendre les langues requises, selon les critères indiqués dans l'avis de vacance de poste ci-joint.

Il est impératif que toutes les candidatures respectent l'échéance fixée. Toutes les dispositions doivent être prises pour s'assurer que les candidatures parviennent au Bureau de la gestion des ressources humaines avant la date de clôture. Les candidatures reçues après la date limite indiquée ne seront pas étudiées.

Je ne saurais trop souligner combien je tiens à recevoir pour ce poste des candidatures de premier ordre, et je compte sur votre coopération pour m'aider à atteindre ce but, en assurant la diffusion de l'avis de vacance de poste parmi les ressortissants de votre pays par les voies que vous jugerez les plus appropriées.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, les assurances de ma haute considération

Irina Bokova
Directrice générale

P.J. : 2

cc : Commissions nationales pour l'UNESCO
Délégations permanentes auprès de l'UNESCO



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Titre :	SOUS-DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA CULTURE
Domaine :	Culture
N° du poste :	CLT-001
Classe :	ADG
Unité :	Secteur de la culture
Lieu d'affectation principal :	Paris, France
Recrutement :	Interne et externe
Type de contrat :	Engagement de durée définie
Traitement annuel :	176 275 dollars des États-Unis
Date limite (minuit, heure de Paris) :	18 janvier 2016

APERÇU DES FONCTIONS DU POSTE

L'UNESCO a un rôle particulier à jouer dans le renforcement des fondements d'une paix durable et d'un développement équitable et durable. La promotion de la coopération dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information revêt une importance stratégique à un moment où les sociétés dans le monde entier doivent faire face à une mutation rapide et à des défis sociaux, économiques et environnementaux de plus en plus complexes.

Sous l'autorité de la Directrice générale, le Sous-Directeur général pour la culture est chargé d'assurer le leadership et de définir la vision stratégique du Secteur de la culture, aussi bien au Siège que dans les bureaux hors Siège, conformément à la Stratégie à moyen terme de l'Organisation pour 2014-2021 et au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Sous-Directeur général pour la culture est également responsable de la mise en œuvre globale du grand programme Culture (2014-2017) approuvé par les organes directeurs de l'UNESCO. Il s'agit notamment d'assurer la gestion, la planification et la coordination de la stratégie, des programmes et des plans d'action de l'UNESCO pour le Secteur de la culture, ainsi que de mobiliser des ressources extrabudgétaires et de nouer des partenariats, en fonction des besoins du Programme ordinaire.

Le Secteur de la culture a pour mission de promouvoir le rôle pivot de la culture, du patrimoine et de la créativité au service du développement durable et de la paix, afin de démontrer le pouvoir de la culture comme moteur et facilitateur de la paix et d'un développement durable à travers les programmes et les instruments normatifs de l'Organisation, ainsi que dans le cadre de divers partenariats.

Le programme relatif à la culture sera axé sur les actions suivantes :

- protéger, conserver, promouvoir et transmettre la culture et le patrimoine et œuvrer au développement durable ;
- soutenir et promouvoir la diversité des expressions culturelles par la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et l'avènement d'industries culturelles et créatives.

Le/la titulaire coopérera étroitement, et au plus haut niveau, avec des chefs de gouvernement et leurs représentants, les délégations permanentes d'États membres auprès de l'UNESCO et d'autres organismes des Nations Unies, les commissions nationales pour l'UNESCO, les programmes intergouvernementaux, les instituts et centres placés sous l'égide de l'UNESCO, des institutions culturelles, d'autres organismes du système des Nations Unies, des organisations multilatérales et bilatérales, des organisations non gouvernementales, etc., afin de renforcer le mandat de l'UNESCO dans le domaine de la culture, de réaliser les résultats escomptés correspondants, et de démontrer l'impact de l'Organisation requis par les organes directeurs. Le/la titulaire devra mettre en place des synergies et une coopération interdisciplinaire proactive entre le Secteur de la culture et les autres secteurs de programme de l'UNESCO, et travailler en étroite coopération avec le Bureau de la planification stratégique ainsi qu'avec les services internes et autres unités de l'Organisation. En outre, il/elle représentera la Directrice générale auprès des commissions spécialisées des organes directeurs de l'UNESCO, ainsi que lors de conférences et autres réunions d'instances intergouvernementales, internationales et régionales.

Pour de plus amples informations concernant les programmes spécifiques mentionnés ci-dessus, les candidats peuvent consulter notre site Web (<http://fr.unesco.org/>) et/ou les documents ci-après : [37 C/4](#) (Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2014-2021) et [37 C/5](#) (Programme et de budget de l'UNESCO pour 2014-2017).

L'UNESCO s'attache à promouvoir l'égalité des sexes et l'équilibre géographique au sein du Secrétariat. En conséquence, les femmes sont vivement encouragées à se porter candidates, de même que les ressortissants d'États membres non représentés ou sous-représentés. Les personnes handicapées sont également encouragées à postuler. Une mobilité mondiale est requise, car les fonctionnaires sont appelés à exercer leurs fonctions dans d'autres lieux d'affectation, en vertu de la politique de mobilité géographique.

L'UNESCO NE PREND DE FRAIS A AUCUNE ETAPE DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT.

QUALIFICATIONS REQUISES

FORMATION

- Diplôme universitaire supérieur ou expérience professionnelle équivalente dans une discipline en rapport avec le mandat de l'UNESCO, de préférence dans le domaine de la culture.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Vaste expérience professionnelle acquise à des postes de direction/responsabilité pertinents en lien direct avec le programme Culture de l'UNESCO, y compris des affectations aux niveaux régional et/ou international.
- Plusieurs années d'expérience des exigences de la coopération internationale et intergouvernementale, de préférence dans le cadre du système des Nations Unies.

APTITUDES/COMPETENCES

- Connaissance du mandat, de la vision, des orientations stratégiques et des priorités de l'Organisation et adhésion à ceux-ci.
- Capacités de leadership, sens de l'objectivité et de la neutralité, solides compétences analytiques et capacités intellectuelles, intégrité professionnelle et sens de la diplomatie.
- Aptitude à exercer une autorité bien fondée et équilibrée, ainsi qu'à assurer et gérer des services et fonctions consultatifs.
- Compétences managériales éprouvées et aptitude avérée à piloter des processus de changement dans de grandes institutions à vocation nationale ou internationale.
- Solide connaissance des pratiques de gestion générale, notamment : principes de gestion et budgétisation axées sur les résultats, gouvernance et obligation redditionnelle, utilisation des technologies de l'information et de la communication, et techniques d'assurance qualité et de gestion des risques.
- Excellent sens des relations humaines, y compris aptitude à gérer les relations à tous les échelons de l'Organisation.
- Aptitude démontrée à la planification stratégique et à la gestion.
- Excellentes capacités de communication et aptitude manifeste à assurer des fonctions de représentation.
- Aptitude avérée à interagir efficacement aux plus hauts niveaux gouvernementaux, ainsi qu'avec les responsables du secteur privé et les ONG, et à mettre en place des partenariats et des réseaux de collaboration avec et entre diverses parties prenantes.
- Capacité avérée de mobiliser des fonds.

LANGUES

- Excellente connaissance de l'une des langues de travail (anglais ou français) de l'Organisation, excellente aptitude à la rédaction dans cette langue, et bonne connaissance de l'autre langue. Le/la titulaire sera tenu(e) de suivre une formation en vue d'acquérir en un temps raisonnable le niveau requis dans la deuxième langue.

QUALIFICATIONS SOUHAITABLES

FORMATION

- Un diplôme du niveau du doctorat dans le domaine de la culture ou dans l'une de ses branches.
- D'autres diplômes ou formations universitaires de courte ou moyenne durée dans des disciplines pertinentes pour le poste.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Expérience avérée à des postes de direction et expérience professionnelle aux niveaux international et intergouvernemental.
- Compréhension et connaissance des objectifs stratégiques de l'UNESCO, ainsi que des processus plus larges à l'échelle du système des Nations Unies, notamment en ce qui concerne le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- Expérience professionnelle acquise au sein d'environnements de travail multiculturels.
- Expérience de la conduite de négociations complexes avec diplomatie et tact dans l'intérêt général de l'accomplissement du mandat et de la mission de l'UNESCO.
- Expérience de l'encadrement du personnel et de la motivation d'équipes dans un environnement culturel diversifié, de l'exercice de fonctions de supervision et de contrôle, ainsi que de la gestion de la formation et du perfectionnement du personnel.

APTITUDES/COMPETENCES

- Capacité de cerner les tendances et l'évolution constatées au niveau mondial, ainsi que d'adapter et de réorienter en conséquence les stratégies de l'UNESCO, de manière novatrice et créative.
- Compétences en matière d'administration et de gestion des ressources humaines et financières.
- Connaissance et compréhension approfondies des risques opérationnels à l'échelle mondiale, entre autres.

LANGUES

- Connaissance d'autres langues du système des Nations Unies (arabe, chinois, espagnol, russe).

SALAIRES ET INDEMNITÉS

Les traitements de l'UNESCO sont établis en dollars des États-Unis. Ils se composent d'un traitement de base et d'un ajustement pour affectation qui tient compte du coût de la vie dans un lieu d'affectation donné et des taux de change.

Autres prestations : congé annuel de 30 jours ouvrables, allocation pour charges de famille, voyage dans le pays d'origine, allocation pour frais d'études pour les enfants à charge, régime de retraite et assurance médicale. Pour plus de précisions, consulter le [site Web de la CFPI](#).

Veillez noter que l'UNESCO est une organisation non-fumeurs.

LES CANDIDATS PEUVENT ÊTRE APPELÉS À PASSER UN TEST ÉCRIT.

**REPRÉSENTATION DES ÉTATS MEMBRES
DANS LES POSTES SOUMIS À LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
AU 1^{er} OCTOBRE 2015**

Représentation supérieure à la normale	Représentation normale	Représentation inférieure à la normale	Représentation nulle
Algérie	Afghanistan	Andorre	Angola
Belgique	Afrique du Sud	Antigua-et-Barbuda	Arménie
Bulgarie	Albanie	Arabie saoudite	Bahreïn
Cameroun	Allemagne	Azerbaïdjan	Brunéi Darussalam
Canada	Argentine	Bahamas	Cabo Verde
Danemark	Australie	Barbade	Dominique
Espagne	Autriche	Bélarus	El Salvador
Éthiopie	Bangladesh	Belize	Émirats arabes unis
France	Bénin	Bhoutan	Guatemala
Italie	Burkina Faso	Bolivie (État plurinational de)	Guinée équatoriale
Liban	Cambodge	Bosnie-Herzégovine	Guyana
Maroc	Chypre	Botswana	Haïti
Mexique	Colombie	Brésil	Iles Marshall
Népal	Congo	Burundi	Iles Salomon
Roumanie	Costa Rica	Chili	Islande
Sénégal	Côte d'Ivoire	Chine	Kazakhstan
Tunisie	Croatie	Comores	Kiribati
	Cuba	Égypte	Koweït
	Djibouti	Érythrée	Lesotho
	Équateur	Estonie	Libéria
	ex-République yougoslave de Macédoine	États-Unis d'Amérique	Luxembourg
	Fédération de Russie	Fidji	Malte
	Finlande	Gabon	Micronésie (États fédérés de)
	Gambie	Géorgie	Monaco
	Ghana	Grenade	Monténégro
	Grèce	Guinée	Nauru
	Honduras	Guinée-Bissau	Nioué
	Inde	Hongrie	Palaos
	Irlande	Iles Cook	Paraguay
	Israël	Indonésie	République centrafricaine
	Jamaïque	Iran (République islamique d')	République-Unie de Tanzanie
	Japon	Iraq	Rwanda
	Jordanie	Kenya	Saint-Vincent-et-les Grenadines
	Lettonie	Kirghizistan	Samoa
	Lituanie	Libye	Singapour
	Madagascar	Malawi	Slovénie
	Malaisie	Maldives	Soudan du Sud
	Mali	Myanmar	Tadjikistan
	Maurice	Namibie	Timor-Leste
	Mauritanie	Nigéria	Tonga
	Mongolie	Nouvelle-Zélande	Tuvalu
	Mozambique	Oman	Vanuatu
	Nicaragua	Palestine	
	Niger	Panama	
	Norvège	Papouasie-Nouvelle-Guinée	
	Ouganda	Portugal	
	Ouzbékistan		
	Pakistan		

Représentation supérieure à la normale	Représentation normale	Représentation inférieure à la normale	Représentation nulle
	Pays-Bas	Qatar	
	Pérou	République dominicaine	
	Philippines	Saint-Marin	
	Pologne	Sao Tomé-et-Principe	
	République arabe syrienne	Serbie	
	République de Corée	Sierra Leone	
	République de Moldova	Slovaquie	
	République démocratique du Congo	Somalie	
	République démocratique populaire lao	Soudan	
	République populaire démocratique de Corée	Sri Lanka	
	République tchèque	Suède	
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et Irlande du Nord	Suisse	
	Saint-Kitts-et-Nevis	Suriname	
	Sainte-Lucie	Swaziland	
	Seychelles	Tchad	
	Togo	Thaïlande	
	Ukraine	Trinité-et-Tobago	
	Yémen	Turkménistan	
	Zimbabwe	Turquie	
		Uruguay	
		Venezuela (République bolivarienne du)	
		Viet Nam	
		Zambie	